

Notice descriptive	
Titre	Décision du 4 juillet 2019 relative aux aéroports entrant dans le champ d'application du règlement (UE) n°2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne.
Numéro NOR	TRAA1915030S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	04-07-2019
Date de publication	17-07-2019
Document	TRAA1915030S.pdf
Mots-clés	Aérodrome